

## L'accès à la formation des salariés du secteur privé en 2014

La collection FORMABREF « Pratiques de formation » porte sur l'effort de formation des entreprises et sur l'accès à la formation des salariés.

Les données sont issues des demandes de cofinancement public en matière de formation, soumises par les entreprises pour l'année de référence 2014.

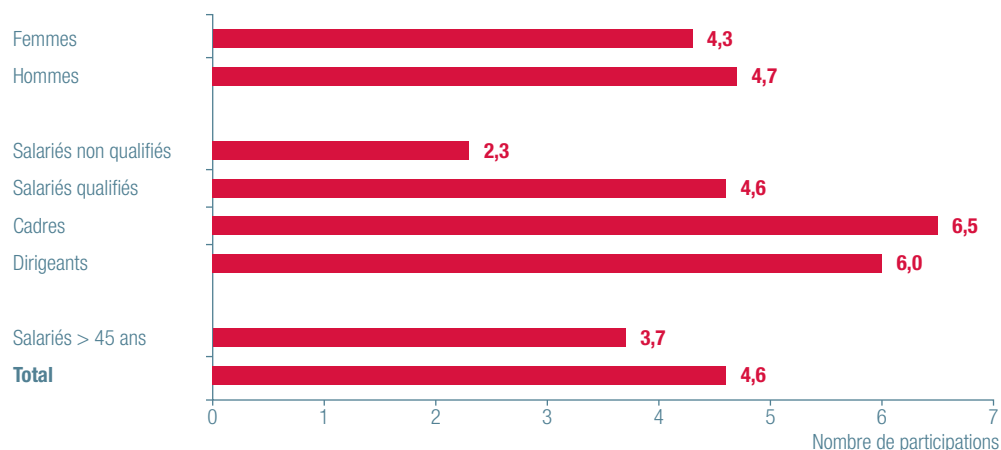
Ces demandes contiennent la description qualitative et quantitative des plans de formation réalisés par les entreprises.

Cette publication analyse l'accès à la formation des salariés en fonction des critères de participation des salariés et de durée des formations, selon le secteur d'activité et la taille des entreprises.

L'effort de formation des entreprises constitue l'un des principaux leviers de l'accès à la formation des salariés. En 2014, dans les entreprises qui sollicitent la participation de l'État pour le financement du plan de formation, les salariés suivent, en moyenne, 4,6 formations d'une durée de 5,3 heures. Les hommes suivent plus de formations que les femmes (4,7 contre 4,3). Les cadres et les dirigeants (respectivement 6,5 et 6,0) participent à plus de formations que les salariés qualifiés et non qualifiés (respectivement 4,6 et 2,3). Enfin, les salariés âgés de plus de 45 ans suivent, en moyenne, 3,7 formations.

Graphique 1

Nombre de participations à des formations par salarié selon le sexe et le statut professionnel – 2014



Nombre de participations à des formations par salarié : nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

**Lecture :** en 2014, les cadres participent, en moyenne, à 6,5 formations.

Source : Observatoire de la formation

## La participation des salariés aux formations progresse ...

En 2014, les salariés participent, en moyenne, à 4,6 formations, contre 4,3 formations en 2013 et en 2012.

Le nombre de participations aux formations par salarié est fortement tiré vers le haut par le secteur « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » et par les très grandes entreprises (1 000 salariés et plus) avec respectivement 9,2 (**Tableau 1**) et 6,5 participations par salarié (**Tableau 2**).

## ... mais la durée des formations diminue

Depuis 2008, la durée des formations diminue. La tendance se poursuit : les formations durent, en moyenne, 5,3 heures par participant en 2014, contre 5,5 heures en 2013.

Les formations sont les plus longues dans le secteur « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés) avec 10,1 heures de formation suivies par participant.

## L'arbitrage entre participation et durée

Entre 2013 et 2014, à l'augmentation (et respectivement diminution) de la participation aux formations correspond une diminution (et respectivement augmentation) de la durée des formations.

Par rapport à 2013, les salariés participent à plus de formations dans la plupart des secteurs d'activité, en particulier « Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services » et « Activités

spécialisées, scientifiques et techniques » (+ 24 % chacun), mais au profit de formations de plus courtes durées (respectivement - 39 % et - 13 %). Deux secteurs enregistrent une baisse de participation : « Agriculture et industrie » (- 3 %) et « Activités de services administratifs et de soutien » (- 26 %). Dans le premier secteur, la baisse est néanmoins compensée par une augmentation de durée (+ 5 %). Par contre, la durée des formations suivies diminue dans le second secteur (- 2 %), qui fait donc exception.

La règle d'arbitrage s'applique parfaitement par classe de taille des entreprises entre 2013 et 2014 : + 28 % pour la participation et - 25 % pour la durée dans les entreprises de 1 à 9 salariés ; - 2 % pour la participation et + 5 % pour la durée dans les entreprises de 1 000 salariés et plus.

**Tableau 2**

Accès à la formation des salariés selon la taille des entreprises – 2014

| Nombre de salariés | Participations par salarié |           | Durées des formations par participant |           |
|--------------------|----------------------------|-----------|---------------------------------------|-----------|
|                    | en nombre                  | Évol. (%) | en heures                             | Évol. (%) |
| 1 à 9              | 5,0                        | 28        | 10,1                                  | -25       |
| 10 à 19            | 4,1                        | -2        | 9,3                                   | 2         |
| 20 à 49            | 3,3                        | 6         | 8,5                                   | -9        |
| 50 à 99            | 3,4                        | 21        | 7,4                                   | -11       |
| 100 à 249          | 3,3                        | 18        | 6,6                                   | -14       |
| 250 à 999          | 4,1                        | 14        | 5,1                                   | -7        |
| 1 000 et plus      | 6,5                        | -2        | 4,2                                   | 5         |

Évol. (%) : Taux de croissance annuel (référence 2013).

Source : Observatoire de la formation

**Tableau 1**

Accès à la formation des salariés selon le secteur d'activité des entreprises – 2014

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité  | Participations par salarié* |           | Durées des formations par participant** |           |
|------------|---|-----------------------------|-----------|---|-----------|
|            |   | en nombre                   | Évol. (%) | en heures                               | Évol. (%) |
| A-E        | Agriculture et industrie  | 6,0                         | -3        | 3,9                                     | 5         |
| F          | Construction  | 2,2                         | 16        | 9,0                                     | -4        |
| G          | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles                    | 1,9                         | 6         | 10,1                                    | 4         |
| H          | Transports et entreposage   | 5,6                         | 2         | 6,0                                     | 7         |
| I          | Hébergement et restauration***  | 4,7                         | 57        | 5,5                                     | 2         |
| J          | Information et communication  | 2,6                         | 13        | 9,3                                     | -8        |
| K          | Activités financières et d'assurance                                    | 5,9                         | 9         | 3,9                                     | -7        |
| L          | Activités immobilières***   | 3,2                         | 88        | 11,5                                    | -20       |
| M          | Activités spécialisées, scientifiques et techniques                     | 9,2                         | 24        | 4,8                                     | -13       |
| N          | Activités de services administratifs et de soutien                      | 1,7                         | -26       | 5,9                                     | -2        |
| P          | Enseignement***   | 1,9                         | -10       | 15,6                                    | -29       |
| Q          | Santé humaine et action sociale   | 3,4                         | 0         | 7,1                                     | 4         |
| R-S        | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 5,1                         | 24        | 4,6                                     | -39       |
|            | <b>Tous secteurs confondus</b>  | <b>4,6</b>                  | <b>7</b>  | <b>5,3</b>                              | <b>-4</b> |

\* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

\*\* Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

\*\*\* Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Évol. (%) : Taux de croissance annuel (référence 2013).

Source : Observatoire de la formation

## L'inégale participation entre hommes et femmes

En 2014, les hommes suivent plus de formations que les femmes (4,7 formations, contre 4,3). Par rapport à 2013, la participation des femmes aux formations progresse légèrement plus (+ 0,3 formation) que pour les hommes (+ 0,2 formation).

La parité entre hommes et femmes en matière de participation aux formations est respectée dans plusieurs secteurs (**Tableau 3**). Les femmes se distinguent des hommes, en particulier dans les secteurs « Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services » et « Transports et entreposage », avec respectivement 1,6 et 0,7 formations de plus que les hommes. Par contre, dans le secteur « Agriculture et industrie », les hommes participent à deux fois plus de formations que les femmes (6,6 formations contre 3,3).

Les résultats sont également contrastés selon la taille des entreprises (**Graphique 2**). Dans les très petites, petites et moyennes entreprises (1 à 249 salariés), la situation est à l'avantage des femmes. Elles suivent en particulier 1,2 formations de plus que leurs homologues masculins dans les entreprises de 50 à 99 salariés. Par contre, la situation s'inverse dans les entreprises de plus grande taille (250 salariés et plus). Les inégalités sont les plus marquées dans les très grandes entreprises (1 000 salariés et plus) : le nombre moyen de participations des hommes aux formations est 1,5 fois plus élevé que celui des femmes.

**Tableau 3**  
Nombre de participations à des formations par salarié\* selon le sexe et le secteur d'activité des entreprises – 2014

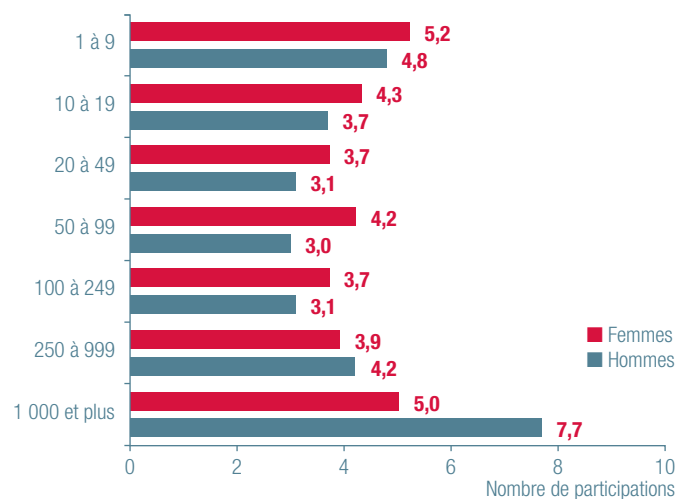
| Nace Rév.2 | Secteur d'activité  | Hommes     | Femmes     |
|------------|---|------------|------------|
| A-E        | Agriculture et industrie  | 6,6        | 3,3        |
| F          | Construction  | 2,2        | 2,3        |
| G          | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles                    | 2,0        | 1,7        |
| H          | Transports et entreposage   | 5,5        | 6,2        |
| I          | Hébergement et restauration**   | 4,9        | 4,4        |
| J          | Information et communication  | 2,5        | 2,8        |
| K          | Activités financières et d'assurance                                    | 5,9        | 5,9        |
| L          | Activités immobilières**  | 2,2        | 5,6        |
| M          | Activités spécialisées, scientifiques et techniques                     | 9,2        | 9,3        |
| N          | Activités de services administratifs et de soutien                      | 1,7        | 1,6        |
| P          | Enseignement**  | 2,4        | 1,4        |
| Q          | Santé humaine et action sociale   | 3,4        | 3,4        |
| R-S        | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 4,1        | 5,7        |
|            | <b>Tous secteurs confondus</b>  | <b>4,7</b> | <b>4,3</b> |

\* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

\*\* Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

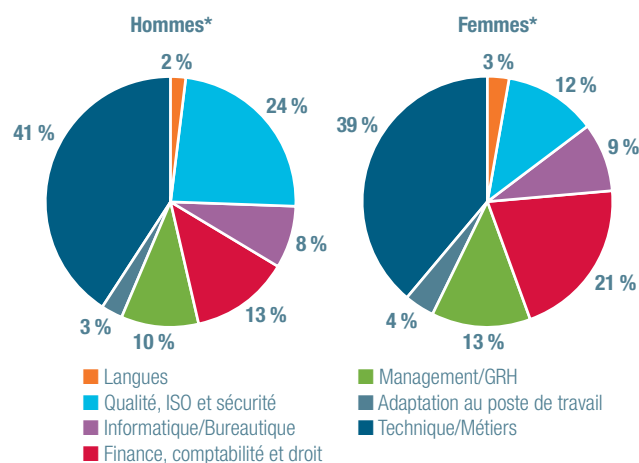
**Graphique 2**  
Nombre de participations à des formations par salarié selon le sexe et la taille des entreprises – 2014



Source : Observatoire de la formation

Que ce soit les hommes ou les femmes, quatre formations sur dix concernent des formations relatives à l'activité principale de l'entreprise (Technique/Métiers) (**Graphique 3**). Cependant, les hommes participent deux fois plus à des formations en « Qualité, ISO et sécurité » (24 %) que les femmes (12 %). Ces dernières sont plus nombreuses à suivre des formations en « Finance, comptabilité et droit » (21 %) et « Management/GRH » (13 %) que les hommes (respectivement 13 % et 10 %).

**Graphique 3**  
Répartition des formations suivies par domaine de formation selon le sexe (en %) – 2014



\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

## La formation profite de plus en plus aux cadres

Les cadres suivent désormais plus de formations que les dirigeants : 6,5 formations, contre 6,0 (**Graphique 1**). Par rapport à 2013, la participation des dirigeants baisse (- 0,6), alors que celle des cadres progresse (+ 0,8).

Les salariés qualifiés et les salariés non qualifiés suivent, en moyenne, moins de formations que les dirigeants et les cadres (respectivement 4,6 et 2,3). Si pour les salariés qualifiés, le nombre moyen de participations augmente (+ 0,3), il reste constant pour les salariés sans qualification, malgré le soutien apporté par l'Etat à cette catégorie de salariés. Depuis 2012, le dispositif « salariés + » encourage les entreprises à privilégier la formation de leurs salariés les moins qualifiés (**Encadré**). En 2014, seules 6,2 % des formations sont suivies par des salariés non qualifiés, alors qu'ils représentent 12,5 % de l'effectif salarié (**Tableau 4**).

**Tableau 4**  
Répartition des formations suivies et de l'effectif salarié selon le statut professionnel (en %) – 2014

| Statut professionnel   | Effectif salarié | Formations suivies |
|------------------------|------------------|--------------------|
| Dirigeants             | 2,2              | 2,9                |
| Cadres                 | 10,7             | 15,4               |
| Salariés qualifiés     | 74,6             | 75,4               |
| Salariés non qualifiés | 12,5             | 6,2                |
| <b>Total</b>           | <b>100</b>       | <b>100*</b>        |

\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

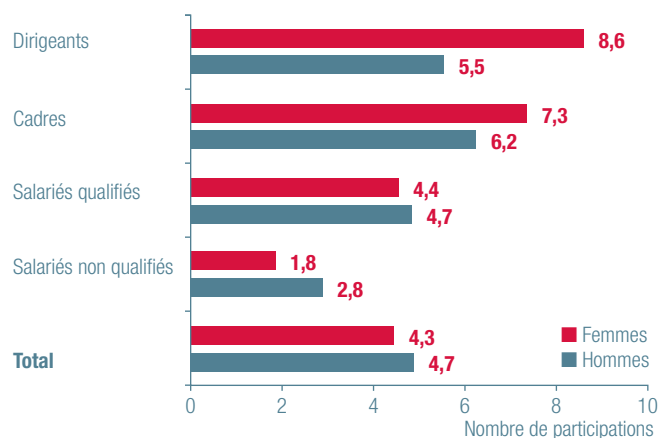
Source : Observatoire de la formation

Parmi les salariés de même catégorie socioprofessionnelle, la participation diffère entre hommes et femmes (**Graphique 4**). Les femmes issues de catégories socioprofessionnelles supérieures (dirigeants et cadres) participent à davantage de formations que les hommes. Les femmes occupant une fonction de dirigeant suivent, en moyenne, 3,1 formations de plus que les hommes. Par rapport à 2013, la situation des femmes salariées qualifiées et non qualifiées s'améliore (respectivement + 0,4 et + 0,2 formation), mais elle reste favorable aux hommes de ces catégories. Ils participent à une formation de plus que les femmes parmi les salariés non qualifiés.

### Encadré Dispositif « salariés + »

L'État soutient financièrement l'effort de formation des entreprises à hauteur de 20 % de leur investissement en formation. Cette aide est relevée à 35 % en ce qui concerne les frais de salaire des salariés sans qualification et des salariés âgés de plus de 45 ans. Cette catégorie de salariés a été baptisée « salariés + » (Code du Travail – Chapitre Formation professionnelle continue).

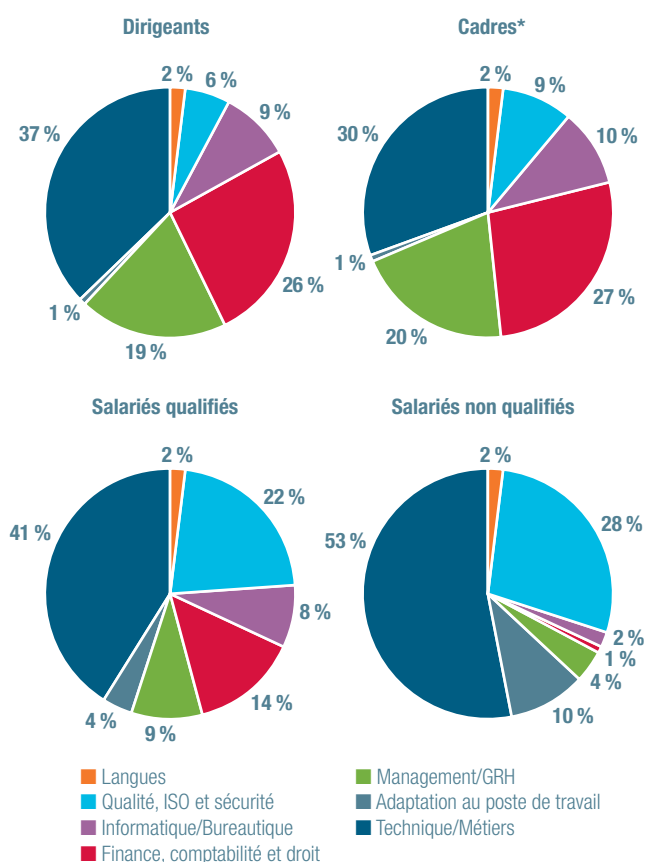
**Graphique 4**  
Nombre de participations à des formations par salarié selon le sexe et le statut professionnel – 2014



Source : Observatoire de la formation

La nature des formations suivies est en lien étroit avec les responsabilités et les fonctions exercées au sein des entreprises (**Graphique 5**). Si l'ensemble des salariés se forment principalement dans le domaine « Technique/Métiers », 45 % des formations suivies par les dirigeants (47 % pour les cadres) relèvent des domaines « Finance, comptabilité, droit » et « Management/GRH », contre 23 % pour les salariés qualifiés et 5 % pour les salariés non qualifiés. Par contre, 28 % des salariés non qualifiés participent à des formations en « Qualité, ISO et sécurité », contre 22 % pour les salariés qualifiés, 9 % pour les cadres et 6 % pour les dirigeants.

**Graphique 5**  
Répartition des formations suivies par domaine de formation selon le statut professionnel (en %) – 2014



\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

### Formation des plus de 45 ans : la marge de progression reste importante

Comme en 2013, les salariés âgés de plus de 45 ans suivent, en moyenne, 3,7 formations (**Tableau 5**). Malgré le soutien renforcé de l'État à la formation des salariés âgés de plus de 45 ans, ces derniers participent à 0,9 formation de moins que l'ensemble des salariés, toutes tranches d'âges confondues (Graphique 1).

La situation des salariés de plus de 45 ans est hétérogène entre les secteurs d'activité. Alors qu'ils suivent, en moyenne, 5,4 formations dans le secteur « Agriculture et industrie », ils participent à cinq fois moins de formations dans le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » (1,1).

La participation des salariés de plus de 45 ans aux formations varie également selon la taille des entreprises (**Tableau 6**). Elle est privilégiée par celles de moins de 10 salariés, avec 4,2 formations, et par les entreprises de 1000 salariés et plus, avec 5,0 formations.

**Tableau 5**  
Nombre de participations à des formations par salarié âgé de plus de 45 ans\* selon le secteur d'activité des entreprises – 2014

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité  | Salariés de plus de 45 ans |
|------------|---|----------------------------|
| A-E        | Agriculture et industrie  | 5,4                        |
| F          | Construction  | 1,8                        |
| G          | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles                    | 1,7                        |
| H          | Transports et entreposage   | 4,5                        |
| I          | Hébergement et restauration**   | 3,4                        |
| J          | Information et communication  | 1,5                        |
| K          | Activités financières et d'assurance                                    | 5,0                        |
| L          | Activités immobilières**  | 1,0                        |
| M          | Activités spécialisées, scientifiques et techniques                     | 4,5                        |
| N          | Activités de services administratifs et de soutien                      | 1,1                        |
| P          | Enseignement**  | 1,4                        |
| Q          | Santé humaine et action sociale   | 3,0                        |
| R-S        | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 2,5                        |
|            | <b>Tous secteurs confondus</b>  | <b>3,7</b>                 |

\* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

\*\* Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

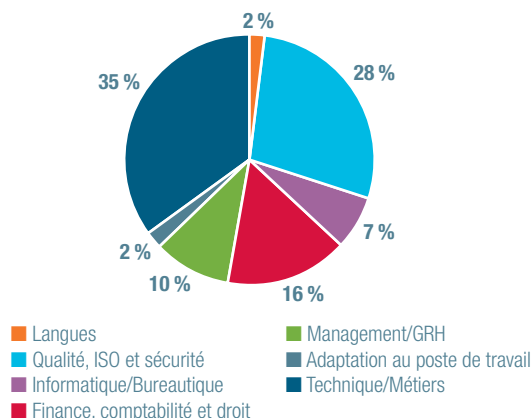
**Tableau 6**  
Nombre de participations à des formations par salarié âgé de plus de 45 ans selon la taille des entreprises – 2014

| Nombre de salariés | Salariés de plus de 45 ans |
|--------------------|----------------------------|
| 1 à 9              | 4,2                        |
| 10 à 19            | 2,5                        |
| 20 à 49            | 2,7                        |
| 50 à 99            | 2,5                        |
| 100 à 249          | 3,0                        |
| 250 à 999          | 3,3                        |
| 1 000 et plus      | 5,0                        |

Source : Observatoire de la formation

Le profil de formation des salariés âgés de plus de 45 ans (**Graphique 6**) se rapproche de celui des salariés qualifiés (Graphique 5). Il se distingue néanmoins en ce qui concerne le domaine de formation « Qualité, ISO et sécurité » : 28 % des salariés âgés de plus de 45 ans participent aux formations de ce domaine, contre 22 % pour les salariés qualifiés.

**Graphique 6**  
Répartition des formations suivies par domaine de formation parmi les salariés âgés de plus de 45 ans (en %) – 2014



Source : Observatoire de la formation

## Méthodes et définitions

### Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité. Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé. Par simplification d'écriture, le terme « entreprises », regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

### Date d'extraction des données

Les données pour les exercices 2013 et 2014 ont été extraites le 26 mai 2016.

Pour l'exercice 2014, les entreprises dont l'exercice fiscal est décalé ne sont pas comptabilisées si leur demande n'est pas parvenue avant la date d'extraction. Peu d'entreprises sont concernées, c'est la raison pour laquelle certains indicateurs peuvent légèrement varier selon la publication qui les présente.

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2013 ont été actualisés à partir des données brutes extraites des demandes éligibles pour l'année 2013.

**Tableau 7**

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon le secteur d'activité des entreprises – 2014

| Nace Rév.2   | Secteur d'activité  | Population d'analyse |            | Entreprises au Luxembourg |            |
|--------------|---|----------------------|------------|---------------------------|------------|
|              |   | en nombre            | en %       | en nombre                 | en %       |
| A            | Agriculture*  | 1                    | 0,1        | -                         | -          |
| B, C, D et E | Industrie   | 135                  | 9,0        | 739                       | 3,4        |
| F            | Construction  | 213                  | 14,4       | 2 692                     | 12,3       |
| G            | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles                    | 207                  | 14,0       | 4 908                     | 22,3       |
| H            | Transports et entreposage   | 66                   | 4,5        | 916                       | 4,2        |
| I            | Hébergement et restauration   | 19                   | 1,3        | 2 393                     | 10,9       |
| J            | Information et communication  | 138                  | 9,3        | 1 135                     | 5,2        |
| K            | Activités financières et d'assurance                                    | 198                  | 13,4       | 1 208                     | 5,5        |
| L            | Activités immobilières  | 13                   | 0,9        | 997                       | 4,5        |
| M            | Activités spécialisées, scientifiques et techniques                     | 295                  | 19,9       | 3 386                     | 15,4       |
| N            | Activités de services administratifs et de soutien                      | 81                   | 5,5        | 1 114                     | 5,1        |
| P            | Enseignement  | 13                   | 0,9        | 163                       | 0,7        |
| Q            | Santé humaine et action sociale   | 62                   | 4,2        | 1 350                     | 6,1        |
| R-S          | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 39                   | 2,6        | 973                       | 4,4        |
|              | <b>Tous secteurs confondus</b>  | <b>1 480</b>         | <b>100</b> | <b>21 974</b>             | <b>100</b> |

\* Non disponible, secteur non couvert par la démographie des entreprises.

Source : Observatoire de la formation / Stavec - Démographie des entreprises 2014 (provisoire)

### Population d'analyse : les entreprises formatrices établissant une demande de cofinancement

En 2014, 1 480 entreprises<sup>1</sup> offrent des formations à leurs salariés et élaborent une demande de cofinancement afin de bénéficier de l'aide étatique. Par rapport à 2013, le nombre de ces entreprises augmente de 10 %.

Les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont principalement issues des secteurs « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (20 %), « Construction » (14 %), « Commerce ; réparations d'automobiles et de motocycles » (14 %) et « Activités financières et d'assurance » (13 %) (Tableau 7). En outre, 59 % comptent moins de 50 salariés, 30 % entre 50 et 249 salariés et 11 % plus de 250 salariés (Tableau 8).

**Tableau 8**  
Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon la taille des entreprises – 2014

| Nombre de salariés | Population d'analyse |            | Entreprises au Luxembourg |            |
|--------------------|----------------------|------------|---------------------------|------------|
|                    | en nombre            | en %       | en nombre                 | en %       |
| 1 à 9              | 292                  | 19,7       | 17 297                    | 78,7       |
| 10 et plus         | 1 188                | 80,2       | 4 677                     | 21,3       |
| 10 à 19            | 222                  | 15,0       | 2 291                     | 10,4       |
| 20 à 49            | 363                  | 24,5       | 1 449                     | 6,6        |
| 50 à 99            | 236                  | 15,9       | 466                       | 2,1        |
| 100 à 249          | 212                  | 14,3       | 300                       | 1,4        |
| 250 à 999          | 126                  | 8,5        | 143                       | 0,7        |
| 1 000 et plus      | 29                   | 2,0        | 28                        | 0,1        |
| <b>Total</b>       | <b>1 480</b>         | <b>100</b> | <b>21 974</b>             | <b>100</b> |

Source : Observatoire de la formation / Statec – Démographie des entreprises 2014 (provisoire)

En référence à la répartition sectorielle des entreprises au Luxembourg, les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont particulièrement surreprésentées dans le secteur « Activités financières et d'assurance » : 6 % au niveau national, contre 13 % à l'échelle des entreprises issues de la population d'analyse (Tableau 7). La surreprésentation des entreprises qui demandent un cofinancement concerne également les secteurs « Industrie » (3 % au niveau national, contre 9 % au niveau de la population d'analyse), « Information et communication » (5 % contre 9 %) et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (15 % contre 20 %). En revanche, le secteur « Hébergement et restauration » est largement sous-représenté, 11 % au niveau national, contre 1 % des entreprises issues de la population d'analyse. Cette situation caractérise aussi le secteur « Commerce, réparations d'automobiles et de motocycles » (22 % contre 14 %) et, dans une moindre mesure, les secteurs « Activités immobilières » (5 % contre 1 %) et « Santé humaine et action sociale » (6 % contre 4 %).

L'examen de la répartition par taille des entreprises montre que 79 % des entreprises comptent moins de 10 salariés au Luxembourg. Parmi les entreprises ayant fait une demande de cofinancement, cette proportion est largement sous-représentée. Elle n'est que de 20 % (Tableau 8). À l'inverse, les grandes entreprises de plus de 250 salariés sont surreprésentées. Elles constituent 11 % des entreprises participant au dispositif législatif, alors qu'elles ne représentent que 0,8 % de la structure économique nationale.

Bien que n'étant pas représentative de la structure économique nationale, la population d'analyse couvre le quart des entreprises de 10 salariés et plus (Tableau 8) et la moitié des salariés privés (Tableau 9).

La composition de cette population en 2014 est comparable à celle de 2013 : les indicateurs présentés et leur évolution ne sont donc pas biaisés par un changement de structure au sein de la population étudiée.

**Tableau 9**  
Part des salariés concernés par le cofinancement\* de la formation selon le secteur d'activité des entreprises (en %) – 2014

| Nace Rév.2 | Secteur d'activité  | Salariés concernés par le cofinancement de la formation |
|------------|---|---|
| A-E        | Agriculture et industrie  | 78,4  |
| F          | Construction  | 42,6  |
| G          | Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles                    | 50,1  |
| H          | Transports et entreposage   | 58,8  |
| I          | Hébergement et restauration   | 14,3  |
| J          | Information et communication  | 64,3  |
| K          | Activités financières et d'assurance                                    | 77,1  |
| L          | Activités immobilières  | 12,6  |
| M          | Activités spécialisées, scientifiques et techniques                     | 61,3  |
| N          | Activités de services administratifs et de soutien                      | 64,7  |
| P          | Enseignement  | 0,4   |
| Q          | Santé humaine et action sociale   | 46,1  |
| R-S        | Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services | 22,4  |
|            | <b>Tous secteurs confondus</b>  | <b>49,2</b>   |

\* Nombre de salariés des entreprises de la population d'analyse divisé par l'ensemble des emplois salariés privés de l'économie luxembourgeoise pour l'année de référence, exprimé en pourcentage.

Source : Observatoire de la formation / Statec / Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS)

### Nomenclature statistique des activités économiques (NACELUX Rév. 2)

La version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACELUX Rév. 2) est utilisée pour classer les entreprises par activité économique.

### Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Informatique/Bureautique ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Adaptation au poste de travail (les formations regroupent des « nouvelles embauches », des « adaptations au poste de travail » et des « mutations internes ») ;
- Technique/Métiers (formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines).

<sup>1</sup> Lorsque les groupes d'entreprises sont décomposés en unités, le nombre d'entreprises s'établit à 1 801.



**Auteurs**  
Marion Biré  
Alex Durand  
Clémentine Fry  
Dominique Matera  
Lucie Waltzer

**Éditeur**  
INFPC, établissement public  
12-14, avenue Émile Reuter  
L-2420 Luxembourg

**Contact**  
Responsable  
Observatoire de la formation  
Alex Durand  
T + 352 46 96 12-201  
alex.durand@infpc.lu

**Téléchargement**  
[www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)

